Envoyé en préfecture le 24/10/2019
Reçu en préfecture le 24/10/2019
Affiché le 24 OCT. 2019
ID : 069-216902031-20191018-PV_18_10_19-AU

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

Pv.18.10.2019/cm

Commune de Saint-Genis-l'Argentière

Extrait du registre des délibérations

Vendredi dix huit octobre deux mil dix-neuf, à vingt heures en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian Rivoire, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 15
Président : Christian RIVOIRE, Maire.
Secrétaire élu : Johan AUBANEL.
11 membres présents à la séance : Christian RIVOIRE, Alexis BADOIL, Chantal YVOREL, Richard TRUCHET, Jacques VERNE, Colette PERIER, Joseph VOLAY, Karelle RICHARD-ZACHARIE, Virginie MASSE, Laëtitia TEXIER et Johan AUBANEL.
4 membres absents : Alain CHAPOT, Laëtitia ANDRE, Michaël SAHRIDJ et Anne-Laure MARCO
2 procurations : Alain CHAPOT à Jacques VERNE, Anne-Laure MARCO à Chantal YVOREL

PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 18 OCTOBRE 2019

Le Conseil Municipal :

- **Valide le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 13 septembre 2019.**
- **Emet un avis favorable à la demande d'enregistrement de la société SALAISON OGIER au titre des ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement). (délibération 49.2019).**
- **Approuve la convention de fourrière avec la SPA pour l'année 2020. (délibération 50.2019).**
- **Approuve la convention de médecine préventive avec le Centre de Gestion du Rhône pour la période 2020.2022. (délibération 51.2019).**
- **Approuve l'attribution de chèques cadeaux OSER à l'ensemble du personnel communal. (délibération 52.2019).**
- **Décide l'attribution de l'indemnité de conseil et de confection de budget au receveur municipal pour l'année 2019. (délibération 53.2019).**
- **Est informé des travaux en cours :**
    - **Nettoyage par Rhône Insertion Environnement (Brigades vertes), élagage par EURL du Roulet, évacuation des eaux pluviales par les employés communaux.**
    - **Voirie CCMDL : enrobés allée des vignes et chemin de la guaise terminés prochainement.**
    - **Remise en état du bassin de rétention des eaux pluviales à la ZA la Parlière et intervention de l'ACCA pour les ragondins. Travaux pris en charge par la CCMDL.**
    - **Station d'épuration de Lafay : 1 pompe défectueuse, expertise à venir.**

Envoyé en préfecture le 24/10/2019
Reçu en préfecture le 24/10/2019
Affiché le 24 OCT. 2019
ID : 069-216902031-20191018-PV_18_10_19-AU

- Eclairage public : changement des boules lumineuses terminé fin novembre 2019.

- Est informé que la commune a acquis les parcelles cadastrées A732-A811-A885 situées route du Bissardon (ex maison Thizy).
- Valide la proposition pour la création de 3 panneaux explicatifs des bâtiments scolaires de la commune.
- Est informé de diverses réunions passées et à venir :
  - Carrière LAFARGE : suivi et concertation annuel le 25/09/2019. Aucune non-conformité constatée.
  - Carrière BBCI : suivi et concertation annuel le 30/10/2019.
  - Potentiel éolien dans les Monts du Lyonnais : réunion publique le 28/10/2019 à Montromant.
  - Conseil d'école le 05/11/2019. Election des parents délégués de l'école publique.
  - Réunion avec les associations pour l'élaboration du calendrier des manifestations le 09/12/2019.
  - Commission tourisme : beaux succès aux animations proposées lors du passage du Tour de France en juillet, 12 balades ludiques sont mises en places, discussion autour de la ligne de chemin de fer pour le train touristique, discussion sur la valorisation du plan d'eau d'Hurongues.
- Suite au transfert de la compétence assainissement à la CCMDL au 01/01/2020 :
  - Valide la clôture du budget annexe assainissement (transfert des résultats constatés au budget de la commune). (délibération 54.2019).
  - Valide la constitution d'un fonds de roulement (26 466.40 € en 2020 et 2021 soit 52 932.80 €). (délibération 54.2019).
  - Valide la contribution annuelle au titre de la gestion des réseaux unitaires au tarif de 150 € / kml soit 555 €. (délibération 57.2019).
- Valide le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) du 14/10/2019. (délibération 55.2019).
- Valide la participation aux frais de fournitures scolaires et goûters de Noël (2 559.30 €) pour les 57 enfants de la commune scolarisés dans une école de Ste Foy l'Argentière. (délibération 56.2019).
- Evoque les difficultés rencontrées par les assistantes maternelles pour les dérogations et agréments.
- Fait part des réponses et préconisations du Département sur des routes dangereuses signalées :
  - RD4 au niveau de Montfort : panneaux 50km/h installés.
  - RD4 en bas de l'allée des vignes : pas de ralentissement de la vitesse, ni de passage piéton, seul un panneau « attention piétons » pourra être installé. A voir pour la pose de barrières le long du trottoir par la commune.
  - RD25 en direction de Montromant : bande blanche centrale refaite en 2020.
- Est informé que le goûter et colis de Noël pour les séniors auront lieu le 14/12/2019.
- Est informé des différentes expositions et animations organisées à la médiathèque.
- Est informé qu'une personne est venue présenter son projet d'épicerie ambulante (vrac et bio).

Envoyé en préfecture le 24/10/2019
Reçu en préfecture le 24/10/2019
Affiché le 24 OCT. 2019
ID : 069-216902031-20191018-PV_18_10_19-AU

- **Est informé que la pétition du collectif de citoyens pour défendre la ligne de chemin de fer de la vallée de la Brévenne a recueilli un grand nombre de signatures.**
- **Valide les changements d'horaires de la secrétaire de mairie à compter du 04/11/2019.**
- **Est invité à la commémoration du 11 novembre à 10h30 autour du monument aux morts.**
- **Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 13 décembre 2019 à 20h en mairie.**

Document établi le 24 octobre 2019
Affiché le 24 octobre 2019.

Le Maire,
Christian RIVOIRE

Procès-verbal certifié exécutoire
Le 24 OCT. 2019
Le Maire,
Christian RIVOIRE